

## Compte rendu Conseil du 19 mai 2020

### **Membres présents non votants :**

Yannick VANPOULLE : directeur et président du conseil

Jean-Christophe WECKERLE : directeur adjoint

Francine MORISSE : directrice administrative

### **Membres présents votants :**

Guillaume BODET, Emmanuelle CANET-SOULAS, Claude CHIOCCI, Aymeric GUILLOT (arrivé 18h29), Guillaume MARTINENT, Patrick FARGIER, Emma GUILLET-DESCAS (arrivée à 16h15), Pierre LORCA, Virginie PILLAT, Perrine MARIEL

Mathis RIQUELME, Marine GARCIA, Émile THIEBAUT, Florian DILAS, Clément BAUDIN

Gilbert-Luc DEVINAZ (départ à 17h00) ; François BLANCHARDON ; Christian LEVARLET ; Bruno FEUTRIER (départ à 16h45)

### **Membres présents excusés :**

David OLIVIERI

### **Aucune procuration**

**Quorum atteint : 19**

**Le conseil débute à 16h**

## Ordre du jour

### **PARTIE A**

- Mise en place du groupe « conditions de travail », sous réserve de production du document de travail par le groupe comme prévu au dernier conseil.
- Propositions participation étudiante au comité de concertation- coordination L1- L2 pour les choix de répartition des moyens horaires, sous réserve de production du document de travail par les délégués étudiant. Reporté à une date ultérieure.
- Campagne ATER : les documents issus des propositions de la commission recherche seront envoyés la semaine du 11 Mai.
- Projet MTU pour l'année prochaine. Les documents issus des travaux de la commission formation du 7 mai seront envoyés la semaine du 11 mai.
- Dérogation normes d'encadrement APPN et choix pédagogiques en L2. Les documents issus des travaux de la commission formation du 7 mai seront envoyés la semaine du 11 mai.
- Les principes du plan de réinvestissement progressif des campus

### **PARTIE B**

- Synthèse des modifications des MCC (seconde chance, organisation des épreuves à distance, UE neutralisées, prise en compte du stage, etc). Propositions de la commission formation.
- Fiche mission responsable d'UE : propositions de la commission des personnels
- Calendriers de l'année prochaine : propositions de la commission formation
- Domiciliation MOS Junior Conseil Lyon 1
- Changements de responsable de formation 2020-2021
  - o Formation L1 à partir de la rentrée prochaine : Sébastien Feuillet
  - o Responsable portail L1- L2 et COM réussite : Stéphanie Coulouvat.
  - o Deust MF, deust AGAPSC animation et adecs (en attente)
- Modification des tarifs 2020/2021 en formation continue : alignement des tarifs des contrats de professionnalisation sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et maintien des tarifs pour les autres formations (DU, prépa AGREG et ETAPS) et la FC non financée
- Prime d'intéressement
- Convention PJJ
- Changement représentation étudiant

## **PARTIE C**

- Informations générales (documents envoyés pour le conseil):
  - o Procédures planification de salles
  - o Budget rectificatif
  - o Procédures installations sportives
  - o Echéances déclaration services
  - o Parcours sup
  - o Calendriers sélection master
  - o INSPE travail maquettes (info P Lorca)
  - o Informations gestion de la situation Covid-19 et fin de l'année.
  - o Possibilité projet enseignements hybrides
  - o Présentation des principes de l'organisation de la rentrée et les implications.
  - o Présentation des alternatives et du choix politique quinquennal STAPS au sein du pôle
  - o Présentation du calendrier de travail du conseil des choix politiques et de la rédaction du quinquennal
  - o Partenariat sport et territoire
  - o Journée de rentrée étudiant
  - o Bilan des CCF2 en distanciel par rapport au présentiel : 18 Juin

## Questions diverses

Nb : Il est possible que les points énumérés ci- dessus ne soient pas présentés dans le même ordre, lors du Conseil.

## **PARTIE B**

➤ **Validée par consultation en amont :**

- Synthèse des modifications des MCC
- Fiche mission responsable d'UE
- Dispositif et prime d'intéressement BIATSS
- Tarifs FC
- Calendrier des formations
- Association MOS junior
- Organigramme des responsables de formation et changement de responsables

➤ **Validée en conseil :**

- Budget rectificatif
- Convention PJJ
- Changement représentation étudiant : démission de Sally Dessimond remplacée par Emile Thiébaud.

## **PARTIE A**

➤ **Approbation du CR du conseil d'UFR du 25 février 2020** : le CR est approuvé par 14 voix pour et 2 abstentions.

➤ **Groupe « conditions de travail »**

**Composition** : 4 membres du bureau plus 7 enseignants.es et enseignants.es chercheurs.es, **au moins 1 membre des commissions existantes** : coordonné par Emma Guillet-Descas (Com Recherche, CU), par ordre alphabétique :

Philippe Bérard (Com Personnels)

Natacha Bonniot (Com Formation)

Pascal Chabaud

Emmanuelle Divay (Bureau)

Corinne Estienne

Perrine Grand Clément

Charles Gueye (Bureau)

Karine Monteil (Com Personnels)

Céline Morel (Bureau)

Bastien Soulé (Com Recherche, et Bureau)

**Périmètre** : Enseignants.es et Enseignants-chercheurs

**Fonctionnement** : 1 fois / mois et avant la tenue des 3 commissions et du conseil d'unité

**Missions** :

- Etablir un diagnostic à partager sur les dysfonctionnements et leurs causes et proposer des pistes de réflexion/résolution aux commissions et CU.
  - Etre vigilant des conditions de travail dans le respect du fonctionnement de la composante (statuts et règlement intérieur)
  - Être une cellule d'écoute et de médiation entre les instances démocratiques de la composante
  - Relayer auprès des commissions existantes (formation, recherche, personnels) des points à mettre à l'ordre du jour
  - Faciliter les circuits de communication vers les commissions pour qu'elles puissent jouer au mieux leur rôle consultatif
- Ce groupe n'a pas vocation à être pérenne.

Rappel CR du conseil précédent :

**Création du groupe approuvée** par 16 voix pour et 2 voix contre.

La **composition telle que proposée par le bureau n'étant pas remise en question est ainsi validée** : 4 membres du bureau plus 8 enseignants et enseignants chercheurs.

Les votes suivants ont porté sur la composition du groupe, sur sa stabilité, sur l'officialisation des membres, sur le volontariat et sur les missions du groupe :

- **Le groupe devra être fixe et nominatif** : approuvé par 16 voix pour et 2 voix contre.
- Il est construit sur la base du **volontariat avec comme condition qu'il y ait parmi les 8 au moins 1 membre des commissions existantes** : approuvé par 15 voix pour et 3 abstentions
- Il sera **coordonné par un membre du conseil** en la personne d'Emma Guillet
- Les membres volontaires du bureau sont : Bastien Soulé, Charles Gueye, Céline Morel, Emmanuelle Divay

Ce groupe aura dans un 1er temps à préciser ses missions. Il ressort des propositions faites par la délégation enseignante en bureau et du compte rendu de ce dernier ainsi que des échanges en séances que ces missions pourraient être de :

- Construire un diagnostic à partager sur les dysfonctionnements et leurs causes et de proposer des solutions.
- Vigilance des conditions de travail dans le respect du fonctionnement de la composante (statuts et règlement intérieur)
- Être une cellule d'écoute et faire la médiation vers les instances démocratiques de la composante
- Relayer auprès des commissions existantes (Formation, recherche, personnels) des sujets à mettre à l'ordre du jour
- Faciliter les circuits de communication vers les commissions pour qu'elles puissent jouer au mieux leur rôle consultatif

**VOTE** : composition et missions → adoptées à l'unanimité

➤ **Propositions de la participation étudiante au comité de concertation- coordination L1- L2 pour les choix de répartition des moyens horaires.**

G. MARTINENT fait remonter au conseil les interrogations de certains collègues quant à la représentation des étudiants de L1-L2 pour voter la répartition de moyens.

Y. VANPOULLE précise qu'il s'agit juste d'une participation à ce travail et qu'il est intéressant que les étudiants puissent émettre un avis sur les choix pédagogiques et sur les ouvertures et fermetures de groupes.

Les étudiants n'ayant pas travaillé sur le sujet en raison des difficultés rencontrées de par la crise sanitaire, le conseil ne se prononce pas et reste dans l'attente de la proposition des étudiants pour le prochain conseil.

## **PAS DE VOTE**

### ➤ **Classement ATER issu de la commission Recherche.**

G. BODET rappelle le système particulier de devoir classer les candidats sans connaître le nombre de postes alloués. Cette année, il y a eu 11 candidatures dont un abandon et la commission recherche a classé les 10 avec l'espoir d'obtenir au moins 4 postes.

A la suite de cet examen la commission a produit le classement suivant :

1. Lisa Fleury : *physio + anatomie*
2. Cyril Thomas : *histoire + socio L1-L 2*
3. Etienne Gouraud : *physio*
4. Gonzalo Marchant : *psycho*
5. Jérémy Argusa : *management professionnalisation*
6. Clément Perrier
7. Dario Nardini
8. Axel Edou Nguema
9. Anne Schmitt
10. Clément Astruc

Pour information, Mathilde Mura remplace Elie Nader en tant que représentante des doctorants du LIBM

**VOTE** : Classement ATER ➔ validé à l'unanimité

### ➤ **Projet MTU pour l'année prochaine : validation du projet MTU pour 2020-21 selon les principes présentés à la Commission formation à condition qu'il y ait un responsable d'UE pour coordonner**

Les principes d'organisation présentés par l'équipe MTU :

- donner un planning précis avec la répartition TD/TP et les enseignants qui interviennent sur chaque séquence
- respect des MCC : CCF2 un écrit ou un oral
- les heures d'évaluation du CCF2 doivent se faire en dehors des heures de cours
- faire 15 heures de présentiel minimum chacun (7,5h TD et 7,5h TP)

En lien avec la fiche d'UE qui été présentée à la Commission Formation, il est nécessaire d'avoir un responsable d'UE pour coordonner le Projet MTU. Emmanuelle DIVAY a été sollicitée pour ce rôle mais assurant déjà d'autres responsabilités par ailleurs, elle ne peut prendre cette fonction. Jean-Christophe WECKERLE souligne l'importance d'avoir un responsable d'UE et plusieurs personnes ont été sollicitées sans réponse à ce jour.

**VOTE :** Projet MTU pour 2020-21 selon les principes présentés à la condition qu'il y ait un responsable d'UE pour coordonner → validé à l'unanimité

➤ **Activés Physiques pleine nature (APPN) en L2 :**

La Commission Formation a autorisé un dépassement de 33% maximum jusqu'à la fin du contrat actuel, calculés sur la base de 12 TP en pratique et 35 TD en théorie, qui se rajoutent aux 27% obtenus par la CFVU.

Il est proposé de rajouter un responsable pédagogique d'UE, en plus du responsable budget

Yannick VANPOULLE demande qu'une organisation financièrement soutenable soit prévue pour les prochaines maquettes. En effet, les APPN représentent un surcoût très important et l'ensemble des responsables de formation ont voté pour revoir ces normes.

**VOTE :** dépassement APPN → validé à l'unanimité

➤ **Plan de réinvestissement des campus : voir doc PRC**

Reprise des activités des personnels BIATSS, des enseignants et des responsables de formation : distanciel privilégié.

BIATSS : reprise progressive des activités en présentiel, mais distanciel à privilégier

Ce plan a pour objectif d'organiser un retour progressif à l'UFR tout en privilégiant le télétravail. Cela se traduit par un ensemble de moyens mis en place pour garantir la sécurité de chacun. C'est-à-dire, pas plus d'un agent par bureau, obligation du port du masque hors du bureau, sens de circulation et équipements de protection fournis par l'université. Cette crise sanitaire ainsi que ces mesures prises pour la sécurité de tous vont certainement durer plusieurs mois. Les agents, principalement en télétravail, seront, si besoin, davantage équipés pour qu'ils puissent continuer à travailler depuis leur domicile dans des conditions sécurisées et tout en retrouvant un environnement de travail habituel. De plus, un renvoi des téléphones professionnels sur les lignes personnelles est à prévoir pour le télétravail.

Virginie PILLAT signale que l'université a imposé aux personnels BIATSS de poser 7 jours de congés entre le 16 mars et fin juin sans compter les ponts et le lundi de pentecôte. En conséquence, certains agents ont posé des congés tout en continuant à travailler pour tenir les différents calendriers.

Francine MORISSE précise que 3 agents STAPS ont été placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) dont 2 agents d'entretien pour des raisons évidentes puisque l'établissement était fermé et un agent administratif dans l'impossibilité de télétravailler car aucune connexion internet.

Pour information, les 3 agents en ASA ont pu reprendre leurs activités en présentiel à temps plein

Perrine MARIEL maintient l'importance des boîtes aux lettres partagées lorsqu'un agent administratif est absent pour éviter que les messages soient perdus et non reçus par les personnes n'ayant pas les accès nécessaires. Pendant cette période, ce dispositif a pleinement contribué à la continuité des activités.

Francine MORISSE ajoute que dans le cadre du PRC, un planning a été mis en place pour que les personnes en capacité de télétravailler puissent revenir, dans un 1<sup>er</sup> temps, une à deux fois par semaine à l'UFR. Les seuls agents actuellement autorisés à travailler à 100% en présentiel sont ceux qui n'ont pas la possibilité de travailler à distance pour les raisons évoquées précédemment.

Yannick VANPOULLE remercie l'engagement des personnels BIATSS d'avoir poursuivi leurs activités pour permettre la continuité de service

#### Pour les activités enseignantes/responsable de formation : distanciel à privilégier

Yannick VANPOULLE précise qu'il y a lieu de privilégier le télétravail et pour celles et ceux qui souhaitent revenir, il sera nécessaire de prévenir la direction pour éviter les croisements sur place avec le personnel administratif.

Concernant les formations, le distanciel est à privilégier. Une exception est à prévoir pour les activités physiques de pleine nature du DEUST APN à partir du 3 juin hors campus, en extérieur ou sur les bases ré-ouvertes et en respectant les consignes du Ministère des sports. Pour intégrer ce projet dans le PRC, une demande de reprise des APN doit être faite auprès de la gouvernance de l'université. Yannick VANPOULLE propose de soumettre cela au vote du conseil.

**VOTE :** Demande à l'université la possibilité du présentiel pour les DEUST APN → validé à l'unanimité.

Par ailleurs, la gouvernance de l'université a rejeté notre demande de permettre aux étudiants en difficulté numérique de passer les épreuves en présentiel vers fin juin

#### ➤ **Projet BDE, journée d'accueil et d'intégration.**

Emile THIEBAUT rappelle le contexte : chaque année après les partiels, le BDE met en place un après-midi « Garden Party » à l'UFR. L'année dernière, l'évènement a regroupé environ 650 étudiants autour de diverses activités sportives mais au vu de la crise sanitaire liée au COVID-19, la « Garden Party » a été annulée. Le BDE souhaite cependant reporter cet évènement au jeudi 24 septembre afin d'intégrer également les nouveaux étudiants. Pour ce faire, ils demandent la banalisation de ce jeudi après-midi pour les licences.

Le collège étudiant est conscient que cette décision dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.

Yannick VANPOULLE indique que le 24 septembre après-midi est disponible néanmoins, il reste

pessimiste sur cette date et juge trop tôt pour envisager un rassemblement d'une telle ampleur pour des raisons sanitaires.

Virginie PILLAT rajoute que voter un avis favorable maintenant pour un grand regroupement va à l'encontre des directives de la gouvernance concernant le PRC.

Marine GARCIA propose de reculer le vote pour le prochain Conseil et de surveiller l'évolution de la crise sanitaire pour organiser le rassemblement.

### **Report du vote au 18 juin selon l'évolution de la crise.**

#### ➤ **Covid 19 et déclaration de service**

##### Les principes :

- Principe distanciel et présentiel équivalent
- Vacataires et titulaires payés sur services faits que ce soit en présentiel ou en distanciel

##### Propositions :

Paiement à partir du prévisionnel de service sur déclaration « honnête et juste » du service fait par chaque responsable de formation après consultation des enseignants et au regard de l'existence d'une évaluation. Tout ce qui remontera sera validé par la direction. Il s'agit de reconnaître l'investissement important lié à la mise en place du distanciel et de reconnaître en anticipation le travail de préparation de rentrée

Pierre LORCA précise qu'il faudrait une démarche commune dans chaque niveau d'enseignement et une harmonisation par formation pour éviter des problèmes d'équivalence par rapport à des cours de pratique transformé en cours théorique :

**VOTE :** principe de validation du prévisionnel de service sur déclaration « honnête et juste » de chaque enseignant du service fait au regard de l'existence d'une évaluation. » ➔ validé à l'unanimité.

#### ➤ **Perspectives pour la rentrée :**

STAPS étant une composante de l'université où les enseignants ne déclarent pas leur prévisionnel car réalisé par le personnel BIATSS, voici deux propositions de réflexion pour l'année prochaine :

- Déclaration et confirmation prévisionnel dans GASEL par les enseignants (ne concerne que les titulaires)
- Validation du prévisionnel et des fiches de service fait par comparaison entre FEP

prévisionnelle et FEP définitive par les responsables de formation

**VOTE** : sujet de réflexion et débat pour le futur → validé à l'unanimité.

## **PARTIE C**

### ➤ **Partenariat sport et territoire : local- national**

L'UFR STAPS a été contactée par Sport et Territoire, une association nationale ayant pour réseau plusieurs collectivités territoriales. Sport et Territoire organise, ou participe à, des événements à l'échelle nationale notamment le salon des maires, Porte de Versailles et un forum annuel. Pour l'année prochaine, l'UFR STAPS sera partenaire de ces événements. Ceci est une première étape, l'objectif étant d'avoir une convention nationale avec la C3D pour participer à l'organisation de grands événements en partenariat avec les collectivités territoriales (ville de Lyon, Villeurbanne etc.) pour l'ensemble des projets Sport et Territoire.

### ➤ **INSPE travail sur les maquettes pour nouveau concours**

Pierre LORCA présente l'état d'avancement des maquettes. Dans l'ensemble, les maquettes ont bien avancé notamment pour le premier semestre. Cependant, avec le confinement, il a été décidé que la mise en œuvre des nouvelles maquettes M1 et M2 se feront en même temps, c'est-à-dire en septembre 2021.

La remontée des maquettes se fait de façon collective et c'est l'INSPE qui est chargé de faire remonter début juin une première bouture de maquette pour validation du ministère. Envoi définitif en décembre 2020 par discipline.

Les nouvelles épreuves, transmises en principe par les inspections générales pour chaque discipline, ont été reportées : arrêt de la réflexion disciplinaire car le cadre a été posé contrairement au programme des épreuves.

Toutefois, le calendrier reste le même et le nouveau concours sera, comme convenu, mis en place pour la rentrée 2021 et le nouveau CAPES en 2022.

### Les impacts :

- Besoin de communiquer aux étudiants sur les nouveautés : le passage du concours à BAC+5. En effet, ce changement peut impacter le choix des étudiants, car le parcours devient plus long, ils doivent en être informés dès la L1.

- Le futur pôle de professionnalisation en cogérance entre l'INSPE et le rectorat
- Impact sur l'UFR composée en grande partie d'enseignants du second degré. Il faudrait augmenter progressivement entre 2021-2022 pour arriver à 33% de professeurs de terrain notamment pour M1 et M2. Cette notion est importante, notamment les futurs recrutements.

Yannick VANPOULLE souligne l'importance de cette présentation car l'UFR est fortement impactée. Il serait pertinent de refaire une présentation complète sur ce sujet lors d'un prochain Conseil avec les enjeux et des votes de principes.

Au Conseil du 9/07/2020, Pierre LORCA pourra en dire davantage sur les impacts, les enjeux et l'évolution des changements prévus par le ministère et le rectorat.

Guillaume BODET précise que dans la mesure où les 33% seraient pour la plupart des intervenants extérieurs, cela aurait pour conséquence une potentielle diminution du volume horaire des collègues.

Pierre LORCA : les décisions seront prises collectivement entre l'IPR, l'INSPE, les représentants des formations continues et les responsables de formation afin d'attribuer les bonnes personnes selon les axes de formations et les modules déterminés dans les maquettes.

Demande de Patrick FARGIER pour le Conseil du 09/07/2020 d'avoir une projection effective des étudiants car le 100% a de forte chance de diminuer.

Virginie PILLAT : quel est l'impact des nouvelles maquettes sur le flux des étudiants ?

Patrick FARGIER : dans la réforme, les promotions vont être réduites. Pour la deuxième année, la part des stages risque d'être augmentée.

Yannick VANPOULLE : sachant que 320 étudiants préparent le CAPES, et qu'au regard des résultats de l'an passé environ 14% l'obtiendront. Que vont devenir les autres étudiants ?

#### ➤ **Traduction site internet de l'UFR STAPS en anglais**

- Travail de chaque département, des formations, de la recherche, des associations étudiantes à partir du site UFR pour revoir les informations actuelles du site et faire remonter ce qui doit être traduit et repris des sites en lien
- Travail en lien avec K.Monteil et le secrétariat de direction.

➤ **Préparation rentrée « Covid » :**

- Conditions de mise en œuvre et de réussite
- CCC L1-L2, L3, M, formations professionnelles semaine les 3, 4 Juin
- Équipes de formation
- Réunion de département

➤ **Orientation rentrée « Covid » :**

Renverser la logique si nous voulons fonctionner et former nos étudiants :

Responsabilisation : chacun doit être acteur de sa santé et de sa formation.

- Kit hygiène à prévoir
- kit sportif à prévoir. Coordination Siuaps, Suaps, C3D. Achat groupé siuaps?
- Définition de ce qui relève du collectif et de l'individuel.

➤ **Reprise travail maquettes : déposer les maquettes pour décembre.**

- CCC L1-L2, L3, M, form pro semaine les 3, 4 Juin plus temps du séminaire de Juillet
- Équipes de formation
- Réunion de département
- Réunions avec responsables de formations ?

➤ **Groupe de travail enseignement à distance (EAD) et enseignements hybrides :** à l'ordre du jour de la prochaine commission formation.

A la base, ce groupe de travail a été conçu pour réfléchir dans un contexte normal. Étant donné la nouvelle situation, le GC a réorienté son travail pour la rentrée de septembre. Par ailleurs, ceci est à l'ordre du jour de la prochaine Commission Formation qui porte déjà sur la préparation de la rentrée, l'accompagnement des enseignants et des étudiants, la mise en perspective du travail qui a été entrepris pour l'avenir et sur la problématique suivante : comment passer à des formations avec davantage d'enseignements hybrides.

➤ **Séminaire 2 et 3 juillet :** remplacé par réunions de département et équipes de formation (CCC L1-L2; L3; Masters. Formation pro)

Question en suspens : AG informative en distanciel possible ?

➤ **Campagne emplois : état des lieux rentrée 2020**

- Les six postes d'enseignants contractuels 384 heures de cette année sont reconduits :  
⇒ 2 histoires

- ⇒ 1 socio-management
- ⇒ 1 psycho
- ⇒ 1 anatomie- musculation
- ⇒ 1 DEUST animation

Pour certains postes, des enseignants sont déjà en place. Chaque responsable de matière doit entamer le recrutement.

- Un poste enseignant contractuel mi-temps développement (96 h +406 h) s'est libéré : à déposer pour la campagne d'octobre, recrutement des candidats dès le 1er janvier.
- Départ en retraite de Yannick VANPOULLE et Anne RUBY en octobre 2021. Il y a deux possibilités : soit recruter sur support agrégé soit transformer en support MCU les mi-temps contractuels à 192 h ou les mi-temps contractuels de développement. Ceci restera à déterminer en fonction des choix politiques.
- Départ de Patrick FARGIER à partir du 1er août 2020
- Un poste support MCU Histoire va se libérer au cours de l'année 2020-2021 suite au départ fort probable de Julie GAUCHER, possibilité de recrutement pour 2021.

#### ➤ **Orientations politiques au regard de la campagne d'emploi**

- Rééquilibrer MCU et seconds degrés. En effet, l'UFR compte plus d'enseignants du second-degré que de MCU. Or la priorité de l'université de développer la recherche.
- Réflexion sur les axes de recherche au sein du pôle :
  - ⇒ Sur l'apprentissage moteur, éducation et pédagogie (STAPS, INSPE, IFE)
  - ⇒ Sur la pédagogie universitaire c'est-à-dire l'apprentissage au niveau des étudiants

Ces sujets de réflexion sont à débattre au prochain Conseil.

- Développement de la place des professionnels par l'intermédiaire des contractuels : axe et principe qui feront l'objet d'un vote
- Soutien management et sport privé associatif et/ou lucratif : structuration des professionnels avec la mise en place de l'union sport et cycle au niveau national.
  - ⇒ Le département management transversal en master les blocs et compétences de gestion-management de structure est difficultés pour assurer ses formations
  - ⇒ Coopération avec Lyon 3 (droit et IAE) et Lyon 2 (sociologie- anthropologie)

- Développement Sport Educatif et Citoyen et orientation EM en coopération avec APA
- Filière EP primaire, professeur des écoles et 3-10 ans. Orientation EM en coopération avec ES. Discussion au sein de la C3D concernant la problématique suivante : comment la filière EM peut se diversifier et développer une formation à destination des professeurs des écoles ? l'enjeu étant d'éviter la disparition de l'éducation physique et sportive en école primaire. Pour ce faire, l'INSPE a pour objectif de créer un groupe de contribution à l'éducation physique et sportive. Pour le moment, l'UFR STAPS ne fait pas partie de ce groupe mais l'envisage pour l'avenir.

Pierre LORCA souligne l'importance ces 2 derniers points au vu de la position de la C3D et la nécessité pour l'UFR de travailler sur ces axes avec cette dernière.

- Soutien DEUST métier de la forme et coopération avec ES car récemment ce DEUST a perdu un vacataire important en musculation.

Mise en place d'une conférence nationale sur l'aisance aquatique : stratégie de la C3D afin que les étudiants en EM et en APPA puissent avoir le bloc de compétence sécurité et sauvetage en milieu aquatique. Volonté d'avoir une distinction entre la surveillance et l'apprentissage des activités aquatiques en créant des blocs de compétences spécifiques et distincts. C'est un enjeu fort et pour ce faire, la C3D travaille sur la mise en place d'un cahier des charges stricts à destination des universités, l'idée étant que la licence EM et le DEUST aquatique puisse répondre à ce cahier des charges afin d'intégrer cette nouvelle compétence à ces formations. Notre DEUST AA en collaboration avec licence EM et licence ES pourrait travailler sur cette thématique.

G. BODET : Concernant la recherche aujourd'hui, il n'y a pas de création de poste mais que des remplacements. Réorienter une politique recherche prend du temps et comme le recrutement est orienté sur des extérieures, il faut envisager une politique plus active de la part de l'université pour favoriser ces recrutements extérieurs. Concernant les formations, l'ouverture aux partenariats ne permet pas de gérer les flux des étudiants. Il y aurait peut-être un impact possible sur les flux en diminution en MEEF mais pas sur les licences notamment en L3 management où la demande est si forte qu'on ne peut prendre en extérieurs.

Yannick VANPOULLE : Il est nécessaire de développer des partenariats pour envisager des coopérations de formation et de double diplôme. Concernant les flux des étudiants, la question va se poser car la politique gouvernementale est de garder un nombre constant d'offre de places sur l'ensemble des masters même si Lyon 1 ne se positionne pas encore sur ce sujet. Concernant les recrutements enseignants, il faut être réaliste, s'il y a création cela se fera au niveau des futurs pôles.

- **Orientations politiques complémentaires à débattre : projet de la composante par rapport au pôle et à l'université cible, éducation et motricité**

- MEEF et diminution des capacités d'accueil
- Réorientations politiques de la formation et de la recherche
- Scolaire et 3- 10 ans (chef de projet)
- Sport éducatif, discrimination, insertion
- Concours Collectivités territoriales
- Coopération interne STAPS (APA-S; ES; MS)
- Coopération des universités Lyon : INSPE, IFE, sciences de l'éducation St Etienne, sociologie de l'éducation (Lyon 2), psychologie de l'enfant et ado (Lyon 2), sciences cognitives, IEA et droit (Lyon 3)
- Recherche : L-Vis vulnérabilité et fédération pôle éducation- sport.
- Poste commun à pouvoir à la rentrée 2021 ou 2022 (P Fargier?)
- Secteur pro : éducation, branche éclat et collectivités territoriales
- Département EM ressource pour domaine de compétence master (bloc 8) : formation des collaborateurs et formation de formateurs. Il y a un enjeu fort au niveau national avec le ministère des sports sur le niveau de qualification des formateurs sport et pour ce faire, il faut envisager un travail au niveau national et local.

➤ **Orientations politiques complémentaires à débattre : projet de la composante par rapport au pôle et à l'université cible, santé**

Santé : département APA-S coopération avec master EOPS

- Licence accès santé (LAS), option de PASS : l'option PASS est à prévoir en 2021. La question de la mise en place de la LAS dans la réforme des études de médecine sera pour 2022. Pour le moment, il manque un responsable de projet au sein de la composante pour coordonner et synthétiser les enjeux.
- Licence sciences pour la santé en FST et biologie => 2 orientations : « objet connecté » et « accompagnement des personnes et mise en réseau sur le territoire »
- Coopérations pôle santé : ISTR + ?
- Recherche APSA et santé : axe fort LIBM et LVIS
- Recherche LIBM (thématique 1, 2 et 3) et L-Vis (accidentologie et innovation)
- Poste commun ISTR- STAPS et /ou sciences-biologie et STAPS => en cours de réflexion car la création d'un poste commun, malgré les avantages, reste compliquée (ISTR devenant universitaire, va devoir recruter des universitaires)

➤ **Orientations politiques complémentaires à débattre : projet composante par rapport au pôle et à l'université cible, secteur entreprise et articles de sport**

- Union sport et cycle : concerne le département management
- Sport entreprise (coopération avec ES) : les entreprises ont obligation d'offrir des possibilités de pratiques de sport aux personnels
- Commerce et industrie : DUT Techniques de commercialisation, orientation systèmes

industriels et DEUST action commercialisation des services sportifs. (IUT; bloc intervention STAPS).

- ⇒ DUT-DEUST- licence professionnelle + poste partagé ? Prise de contact pour déposer une formation commune pour 2023
- ⇒ Recherche L-Vis innovation
- ⇒ Ces Perspectives sont à envisager sur du plus long terme.
- Sport entreprise, ergonomie des matériels et des hommes (licence et master ergonomie) avec l'IUT (génie mécanique et productique), département mécanique (tribologie, biomécanique, mécanique matériaux et procédés) et polytech (ingénieur spé mécanique, spé matériaux)
  - ⇒ Coopération St Etienne et Chambéry
  - ⇒ 2024 (double licence ou option de licence professionnelle, d'ingénieur etc.)
  - ⇒ 2025-26 : master
  - ⇒ Thématique 4 et 5 recherche LIBM
  - ⇒ Poste?

Guillaume MARTINENT avertit sur le fait que s'engager dans plusieurs axes, demande de faire des choix en amont en raison des besoins humains et des moyens constants.

➤ **Orientations politiques complémentaires à débattre : projet de la composante par rapport au pôle et à l'université cible, entraînement sportif**

- Rapprochement avec le secteur de la forme
- Coopération avec Management secteur club et le poste de contractuel
- Autres spécialités
- Coopération avec St Etienne ou éventuellement avec Chambéry
- Besoins de ressources notamment humaines pour l'évaluation et l'analyse des pratiquants en master en lien avec les projets des laboratoires LIM et L-VIS?

➤ **Orientations et coopération avec ST Etienne : actuellement au point mort**

- Deug et maquettes blocs de compétence
- DEUST AGAPSC
- Licence sciences pour la santé : va ouvrir dès septembre avec montée en puissance des charges
- Complémentarité majeures mineures licence APA-S
- Master EOPS
- Spécialités sportives
- Recherche
- St Etienne a des besoins en sciences humaines et sociales, notamment en psycho, ce qui pourrait aboutir à des coopérations
- MEEF

STAPS St-Etienne souhaite créer un DEUST APN qui serait en concurrence avec celui de STAPS Lyon, il serait préférable de travailler ensemble.

Le conseil devra se positionner sur son orientation politique lors des deux prochains conseils, avec un travail préparatoire de la part des départements.

Virginie PILLAT précise que toutes ces orientations, excepté le master MEEF qui risque de subir des réductions assez rapidement, doivent être pensées au sein du pôle Formation et Recherche éducation et sports. L'UFR STAPS de Lyon a actuellement atteint tout son potentiel, la communauté est au maximum de ce qu'elle peut produire et rouvrir des formations, sans partenariat et sans que cela soit pensé au sein du PFR avec des moyens mutualisés, semble difficile.

Guillaume MARTINENT émet l'importance de prioriser et d'identifier les projets qui développent plus de ressources qu'ils n'en coûtent.

Yannick VANPOULLE précise que cela est très important dans la mesure où les postes Etat sont rares nous obligeant à développer nos ressources pour financer nos propres postes.

➤ **Organisation de la rentrée 2020 : état des lieux**

- 3 scénarios

- ⇒ Tout présentiel : pour le moment personne ne l'envisage
- ⇒ Distanciel complet : les conditions à mettre en place sont difficiles
- ⇒ Hybride à différents degrés

- Théorie : distanciel

- ⇒ Pas de CM car il n'y a pas de possibilité de désinfecter les salles entre deux cours.  
Contraintes draconiennes de circulation
- ⇒ Pas de présentiel à plus de 12 (vs 15 en milieu scolaire)
- ⇒ Les petites salles doivent être condamnées, seulement les salles avec une capacité de 35 élèves seront utilisables
- ⇒ Conséquences : repenser l'organisation et la formation des étudiants, sans les perdre tout en visant les compétences et les connaissances
- ⇒ Repenser les services et les obligations de service

- Pratique sportive et pédagogie : conditions des pratiques draconiennes

- ⇒ Pratiques en extérieur avec des restrictions draconiennes
- ⇒ Distance
- ⇒ Contraintes rendant impossible à la rentrée les pratiques sportives et la pédagogie classique
- ⇒ Envisager un mix présentiel- distanciel, y compris dans les pratiques et les compétences pédagogiques

- ⇒ Repenser la formation, l'organisation et les contenus sans brader les compétences
- ⇒ Politique et mise en œuvre coordonnée avec le SUAPS et le SIUAPS

- Plan université : ressources numériques et équipements

L'UCBL a optimisé Claroline pour un meilleur fonctionnement. Des accords commerciaux vont être mis en place avec Zoom et Webex tout comme en parallèle un plan d'équipement en ordinateurs, en réseau et en classe virtuelle.

- Renverser la logique si nous voulons fonctionner et former nos étudiants

- ⇒ Il est impossible de les mettre dans des bulles, de faire à leur place, de contrôler leur gestion du risque.
- ⇒ Responsabilisation de chaque enseignant et chaque étudiant qui doivent être acteurs de leur santé et de leur formation. Hypothèse de travail :
  - Kit hygiène pour les étudiants : qui le financerait ?
  - Kit sportif en coordination avec le SIUAPS, le SUAPS et la C3D. Proposition d'un achat groupé avec le SIUAPS et l'université.
  - Définition de ce qui relève du collectif et de l'individuel : nettoyage journalier approfondi.
  - Cela pose la question de l'éducation de nos étudiants et de nos locaux face à la crise
    - ⇒ À l'UFR : ajouter des points d'eau et des WC supplémentaires à l'extérieur

- Accompagnement et suivi des étudiants

Pour Marine GARCIA, il serait possible de déposer un dossier au CROUS pour financer une partie des kits hygiène, c'est un projet qui rentre dans le cadre de la CVEC

Guillaume BODET s'interroge sur le coût du présentiel, étant donné que le nombre d'étudiants pour un même groupe, sera limité dans les salles. Les enseignants devront-ils multiplier leurs charges de travail ? Comment faire pour avoir un nombre de salles suffisant si la moitié d'entre elles sont condamnées vu leurs tailles ? Faut-il faire signer des décharges aux étudiants pour qu'ils puissent venir ?

Yannick VANPOULLE : la Commission Formation travaille sur ces questions. Avant de se positionner sur le volontariat des étudiants, il faut d'abord s'assurer que ces derniers puissent recevoir de l'UFR les moyens nécessaires pour se protéger et pour cela il faut mettre trouver des solutions avec l'université pour garantir les conditions de travail et les conditions sanitaires.

Virginie PILLAT : avant d'explorer la piste de responsabiliser les étudiants sur le protocole sanitaire, il faut poser la question à la DAJ de la responsabilité pénale. Si par malheur, une

personne est infectée par le COVID au sein de l'UFR, il risque d'y avoir un dépôt de plainte. Une dérogation ou une décharge ne suffira peut-être pas, surtout si le document n'a pas préalablement été validé par la gouvernance. Cette position doit être prise au niveau de l'UCBL et au niveau national.

Cette position est partagée par plusieurs membres du Conseil. En effet, l'UFR faisant partie de l'université, elle devra suivre les règles mises en place. Cela n'empêche pas de poser le débat et de faire remonter à la DAJI et à la gouvernance nos pistes de réflexion, d'autant que l'UFR STAPS n'est peut-être pas la seule composante inquiète pour la rentrée et il est important d'y penser suffisamment tôt car cela suppose une orientation des moyens.

Au vu de la charge de travail que représente la préparation des cours en distanciel, Guillaume MARTINENT alerte sur la communication qui doit être rapide auprès des enseignants, idéalement dès le mois de juin, dans le cas où les cours continueraient en distanciel à la rentrée malgré la volonté politique de l'UFR de reprendre au fur et à mesure le présentiel.

Yannick VANPOULLE propose de soumettre au vote du conseil la préparation d'un message à destination des enseignants pour signaler une rentrée en distanciel avec différents scénarios et l'importance de s'y préparer dès maintenant la rentrée sur une base de contraintes maximales avec des niveaux hybrides afin d'être prêts en septembre.

**Vote de principe** : travailler dès maintenant à la mise en place du distanciel avec des degrés d'hybridation différents pour la rentrée → voté à l'unanimité

➤ **Contenus et compétences théoriques : distanciel.**

**Préparer la rentrée : projets en Juin- Juillet, voir travaux du groupe enseignement à distance (EAD)**

- Bilan de la mise en place du distanciel en formation et en évaluation
  - ⇒ Apprentissage effectif des étudiants habituellement et en distanciel
  - ⇒ Différenciation et suivi
  - ⇒ Quantité de travail étudiant
  - ⇒ Quantité de travail enseignant (maxima de service?)
  - ⇒ Suivi personnalisé
  - ⇒ Couplage distanciel- présentiel : degré d'hybridation.
- Mettre en place un accompagnement et des outils adaptés aux différents degrés d'EAD et aux différents engagements de chacun
- Projet FC de la composante : formation enseignements hybrides
- Pré-construire les espaces de travail avec des professionnels pédagogiques en EAD et des outils correspondants
- Prévoir l'organisation, les groupes, les emplois du temps, les calendriers au regard de ces degrés d'hybridation
- Définir le minimal pour suivre les étudiants dans les cours (en fonction du niveau d'étude)
- Mettre en place le suivi et l'accompagnement des étudiants en plus des cours avec les profs

référents, les tuteurs et Tomuss

- Principe de base : emplois du temps présentiel et distanciel équivalents.
- Services validés sur service fait (SF) effectif en présentiel et en distanciel.
- Les vacataires ne faisant pas de présentiel en APS ne pourront pas être payés
- Pratiques non faites non payées
- Les vacataires n'ayant pas fait leur dossier avant la rentrée ne pourront pas accéder aux espaces Claroline et ne pourront pas faire de distanciel. Il n'y aura pas non plus de validation possible des services
- **Rendre par UE un prévisionnel de distanciel pour début Juillet présentant le degré de distanciel, l'organisation prévue et le suivi des étudiants**

Jean-Christophe WECKERLE: afin que chacun puisse être au même niveau sur les différents degrés d'enseignement à distance, il faudrait prévoir un kit de base pour assurer un fonctionnement collectif et correct à toutes les UE. Par ailleurs, Stéphane MEYER a construit un questionnaire afin de réaliser un constat sur ce qui a été fait par les enseignants, les difficultés rencontrées, les besoins d'accompagnement et d'outils durant cette période de crise. Il va être diffusé à tous les départements via les responsables.

La position de l'UCBL est de mettre en place les CM en visioconférence et de prévoir pour les TD des groupes en présentiel et en même temps en distanciel. Cette technique permettrait de dégager des moyens.

#### ➤ **Adaptation des pratiques**

- Changer les contenus : plus d'analyse de pratique en liaison avec le bloc 6 « Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation » et le bloc 7 « Elaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive »
- Penser la programmation par APSA et la pédagogie en faisant de l'extérieur au début, de l'éducation physique générale, de la condition physique, du transversal, du travail à vide (kata en sports de combat) etc, de l'adaptation des règles...
- Les réorganiser dans le temps du semestre et garder la pratique habituelle en fin de semestre
- Trouver des nouvelles formes de pratiques, des adaptations des APSA et des organisations sociales respectant les conditions barrières

#### Conditions :

- Kit pratiques sportives transversal à concevoir (début Juin)
- Distribution du matériel à anticiper (matériel prêté au semestre)
- Prévoir les temps de pratique et les emplois du temps en fonction des règles de fonctionnement incontournable et envisager des possibilités de programmes à faire chez soi. Prévoir de décaler les horaires de début, de libérer par sous-groupes pour se laver les mains ou la douche

- Circulation et règles de fonctionnement sur les installations
- Répartition sur les terrains extérieurs
- Possibilité de lavabos et WC supplémentaires à l'extérieur avec peut-être une zone de lavage des crampons
- Groupes de travail par groupement + différenciation spé et poly.
- **Rendre par groupe d'APSA l'organisation des pratiques, les fonctionnements prévus, les adaptations mises en œuvre, les MCC et leur mise en œuvre.**

Un débat est lancé sur la difficulté d'imaginer les situations pédagogiques des APSA en distanciel et sur la quantité de travail que cela va demander.

➤ **Adaptation des stages à réfléchir : comment enclencher le travail ?**

- En fonction du type de compétences visées
- Face à face pédagogique, bloc 8, bloc 9 et 10
- Quel public en fonction des niveaux et des compétences
- Penser les possibilités de face à face avec nos étudiants, les nouvelles séances à construire
- Réorganiser les contenus en fonction des modes d'organisation sociale.
- S'assurer des possibilités d'accueil
- Comment, à quel moment mettre les étudiants en stage ? notamment pour la L3 EM qui débute les stages entre septembre et octobre. Pierre LORCA propose de finaliser les stages au second semestre afin de laisser le temps aux clubs sportifs de retrouver un fonctionnement normal.
- Relations et contrats avec les structures d'accueil
- Suivi des étudiants en stage
- Adaptation de l'évaluation
- **Prévoir par formation et type de stage les différents scénarios et les adaptations possibles et les traduire par un cadre d'avenant**

L'idée est que chaque département puisse enclencher un travail de réflexion sur l'adaptation des stages.

**VOTE de principe :** adaptation des pratiques, préparation de la rentrée et adaptation des stages → validé à l'unanimité.

➤ **Position du conseil**

- Le distanciel et la mise en place des contraintes de la rentrée ne pourront se faire sans moyens supplémentaires
- Difficile, voire impossible, de faire une formation de qualité équivalente en distanciel total qu'en présentiel
- Difficile, voire impossible, d'assurer un suivi des étudiants en distanciel. Ce serait une source d'échec notamment pour la L1
- Les niveaux d'hybridation sont à penser et à mettre en œuvre en fonction du niveau de

formation et des caractéristiques des publics

- L'hybridation ne doit pas être pensée comme un moyen de faire des économies. Elle nécessite la reconnaissance de l'investissement supplémentaire demandé aux enseignants, au moins au départ.

- Impossible de délivrer les compétences blocs pour "agir en responsabilité dans une organisation professionnelle structurée sportive, éducative, de santé"

- impossible de délivrer des compétences blocs pour « encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public en situation de face à face pédagogique »

- Impossible de délivrer des compétences blocs pour « enseigner », pour « entraîner » sans le faire en situation et avec du public

-Impossible de « Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants » ; compétence à certifier du bloc « encadrer des séances » sans faire de pratique et sans présentiel.

- Des conditions minima pour réussir l'hybridation (cf doc diapo 20) plus

⇒ Solutions techniques (puissance Claroline) et outils

⇒ Accompagnement enseignants et personnels

⇒ Moyens financiers et horaires

⇒ Utilisation systématique de Tomuss pour retour aux étudiants et suivi

⇒ Prof référents L1-L2 par groupe de 24 à 30 avec inscription emploi du temps des temps de distanciel et de présentiel en demi-groupe => comment accueillir des étudiants qui n'ont pas vu d'enseignants depuis le mois de mars. Cela concerne aussi la L3 et les DEUST.

⇒ Espace sur Claroline obligatoire pour tous les enseignements et tous les groupes.

⇒ Proposition à faire lors du prochain conseil.

Un débat est lancé sur les aides de l'université. Pour le moment l'UCBL n'a pas de position claire sur les moyens d'autant que le ministère n'a pas versé d'aide financière. Elle a déjà mis en place des moyens à destination des étudiants en difficultés. Cependant, elle ne prévoit pas de calendrier spécifique pour flécher des moyens sur l'alternance impactée par la crise.

Par ailleurs, le monde sportif et associatif étant en difficultés, cela va impliquer une baisse des ressources. Il est nécessaire de réfléchir à comment amortir ce choc.

Il était également question que l'université prenne en charge le coût des équipements informatiques pour permettre des conditions de télétravail correctes aux personnels BIATSS. Finalement, il a été décidé que ce serait à la charge des composantes car il y a eu peu de dépenses depuis le début de l'année et que la dotation pédagogique a tout de même été versée. Elles peuvent ainsi utiliser la dotation pour financer le télétravail et la pédagogie en distanciel.

Par ailleurs, il faudrait aussi des moyens pour accompagner les étudiants par du tutorat.

Le Conseil décide de voter sur la nécessité de faire remonter les inquiétudes de l'UFR au sujet des aides.

**Vote de principe** : faire remonter à l'UCBL la position du Conseil → voté à l'unanimité

➤ **Sujets, décisions et échéances**

- Conseil du 18 juin
  - ⇒ Débat sur les orientations politiques générales
  - ⇒ Principes de mise en œuvre de la rentrée, EAD rentrée, Tomuss, profs référents et espace Claroline pour tous les enseignements
  - ⇒ Priorités de la composante pour la Formation Continue des personnels enseignants et BIATSS.
  - ⇒ Financement du projet EAD rentrée.
  - ⇒ Expérimentation de la « 2<sup>ème</sup> chance »
  - ⇒ Bilan de l'organisation des examens en distanciel
  - ⇒ HRS
- 2 et 3 juillet : réunion de départements, CCC et AG (?)
- 9 Juillet
  - ⇒ Orientations politiques de la formation et de la recherche staps- pôle- université cible
  - ⇒ Problématique MEEF
  - ⇒ Principes de construction quinquennal formation et orientations politiques
  - ⇒ Campagne d'emplois : principes et profils second degré
  - ⇒ EAD général : cadre et règles
  - ⇒ Déclaration des services
- Vendredi 28 août matin : AG de rentrée des enseignants.
- 22 septembre
  - ⇒ Principes quinquennal formation et nouvelles formations envisagées avec échéancier
  - ⇒ Campagne d'emplois recherche, contractuels past et BIATSS
  - ⇒ Perspectives de recrutements futurs et échéancier
  - ⇒ Échéancier pour collaborations avec les pôles et autres universités
- 22 octobre
  - ⇒ Quinquennal formation : cadre général, MCC et « 2<sup>ème</sup> chance », dépôt des projets formation par formation.
- 24 novembre
  - ⇒ Maquettes définitives des formations et principes de progression et validation
  - ⇒ Calendrier type d'une année

Le collège étudiant fait remonter que pour certaines matières, il y a eu une réduction du temps pour les examens sans pour autant adapter le contenu, créant ainsi des inégalités entre les

groupes, source de stress pour les étudiants. Le facteur de la connexion n'a également pas été suffisamment pris en compte. Il est donc demandé de ne pas pénaliser les étudiants concernés.

De plus, les MCC ont été validées en CA sans avoir été votées au préalable au Conseil d'UFR et les étudiants auraient voulu les avoir en amont.

Yannick VANPOULLE précise que les MCC ont été modifiées en Commission Formation. Concernant les examens, il a été demandé à chaque responsable de formation de réaliser un bilan des résultats et de les comparer à ceux de l'année dernière afin d'identifier les écarts de taux de réussite. Il demande également aux étudiants de faire ce bilan et de le présenter lors du prochain Conseil, le 18/06/2020.

**Fin du conseil 19h00**